

# Suivi et évaluation efficaces du Programme 2030

L'ampleur et la portée du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend 232 indicateurs, présentent un défi pour le Canada d'assurer un suivi et une évaluation efficaces des progrès accomplis. Il faut s'assurer que les efforts soient éclairés par des données probantes et que les données nécessaires soient disponibles pour suivre les progrès accomplis et promouvoir la reddition de comptes, en particulier pour les communautés qui sont à risque d'être laissées de côté.

## Principaux messages

- La pratique courante est de faire le suivi des indicateurs globaux pertinents des objectifs de développement durable pour lesquels des données existent déjà ou par l'intermédiaire d'indicateurs indirects en faisant des efforts pour investir dans la production de données liées aux indicateurs pertinents à l'échelle nationale. Les bureaux nationaux de statistique sont les principaux producteurs de données, soutenus par d'autres institutions gouvernementales. L'identification des lacunes en termes de capacités et de la façon de les combler pour faciliter le suivi du Programme 2030 est une pratique courante.
- Les efforts pour assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis par rapport au Programme 2030 devraient faire usage des systèmes existants, dans la mesure du possible, afin de réduire la charge de travail. Les stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030 devraient être soumises à leurs propres processus de suivi et d'évaluation.
- Des investissements dans les capacités pour combler le manque de données sont nécessaires, y compris des investissements par les gouvernements nationaux et les partenaires de développement visant à produire des données de haute qualité ventilées par sexe, à appuyer les bureaux nationaux de statistique et les processus de suivi communautaires, et à veiller à ce que les utilisateurs soient outillés afin d'utiliser les données pour éclairer la prise de décisions et assurer la reddition de comptes.



La présente note d'information fait partie de la série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030 produits par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCI) et financé en partie par le Gouvernement du Canada par le Programme des objectifs de développement durable.

Produit en collaboration avec :



## Introduction

En 2015, des dirigeants de différents pays ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) des Nations Unies. Le Programme 2030, qui présente 17 objectifs de développement durable (ODD), comprend un plan de transformation pour les personnes et la planète. Il vise à promouvoir une prospérité partagée, la durabilité de l'environnement et des progrès en matière de développement durable qui ne laissent personne de côté. Pour concrétiser le Programme 2030, il faut adopter une approche pansociétale. Les gouvernements, les citoyens, les organisations de la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé ont tous des rôles à jouer pour contribuer à la réalisation des résultats du développement durable.

Près de quatre ans après l'adoption du Programme 2030, bien des pays ont mis en place des éléments de base pour assurer sa mise en œuvre, comme le montre l'examen des rapports transmis par les gouvernements au [Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies en 2016](#), en [2017](#) et en [2018](#). De nombreux pays ont intégré les ODD dans des cadres stratégiques. Des mécanismes institutionnels et de gouvernance ont été établis pour suivre et évaluer les progrès de sa mise en œuvre. Des partenariats intersectoriels et des systèmes de suivi et d'évaluation sont en train de voir le jour. Les pays ne progressent toutefois pas à la même vitesse, et ce concernant plus particulièrement la mesure dans laquelle les pays ont localisé la mise en œuvre du Programme 2030, intégré les éléments transformateurs de celui-ci dans les politiques et les pratiques, et créé des environnements favorables aux contributions pansociétales au développement durable.

## Suivi et évaluation

L'ampleur et la portée du Programme 2030 présentent un défi pour les pays d'assurer un suivi et une évaluation efficaces des progrès accomplis. En raison des [232 indicateurs](#) que contient le programme, de nombreux observateurs ont appelé à une [révolution des données](#) pour appuyer sa mise en œuvre. Il est nécessaire de s'assurer que les efforts soient éclairés par des données probantes et que les données nécessaires soient disponibles pour suivre les progrès accomplis et promouvoir la reddition de comptes. En effet, les données et les statistiques sont des moyens d'arriver à une fin.

La révolution des données a conduit à mettre l'accent sur le renforcement des systèmes statistiques nationaux, la recherche de différentes façons dont les données non officielles peuvent appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 et la promotion d'une reddition de comptes générale pour la mise en œuvre par la production et l'utilisation de données plus nombreuses et de meilleure qualité pour faire le suivi des progrès. De nombreuses initiatives ont été lancées afin d'améliorer les capacités, en particulier dans les pays en développement, et tirer parti des données générées par un large éventail de parties prenantes, telles que le secteur privé, le milieu universitaire et la société civile, pour assurer le suivi des progrès réalisés par rapport aux ODD.<sup>1</sup>

La présente note d'information décrit les normes et les bonnes pratiques émergentes en lien avec le suivi et l'évaluation des progrès réalisés par rapport au Programme 2030.<sup>2</sup> Elle prend appui sur l'évaluation des [rapports d'examen national volontaire \(ENV\)](#) soumis au Forum politique de haut niveau par différents pays pour la période allant de 2016 à 2018. Collectivement, les rapports d'ENV sont des éléments clés pour suivre et évaluer à l'échelle internationale la mise en œuvre du Programme 2030. De plus, des entrevues ont été menées auprès de six organisations de la société civile et d'une institution gouvernementale dans sept pays<sup>3</sup> pour compléter et valider les informations présentées dans les rapports d'ENV. La présente note d'information donne un aperçu des normes émergentes et des bonnes pratiques, ainsi que des recommandations sur les façons dont les gouvernements peuvent améliorer leurs efforts. Elle contient aussi une annexe présentant des renseignements détaillés sur les bonnes pratiques incluses dans la note, qui servira de ressource utile aux gouvernements et aux autres parties prenantes souhaitant adopter et promouvoir les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030.

## Qu'est-ce qu'une bonne pratique?

### ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Une bonne pratique est une activité ou une approche qui intègre un ou plusieurs éléments transformateurs du Programme 2030.

<sup>1</sup> Voir, par exemple, le [Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable](#), le [Partenariat mondial pour des données sur le développement durable](#), la [note d'orientation](#) du Programme des Nations Unies pour le développement sur les données et le suivi du Programme 2030, la [note d'orientation](#) du Programme des Nations Unies pour le développement sur le soutien à la production de rapports nationaux sur les ODD, la [boîte à outils](#) sur le suivi et l'évaluation des ODD pour les équipes de pays des Nations Unies, et [Localisation des ODD](#), qui rassemble des ressources, y compris sur le suivi et l'évaluation, pour les gouvernements infranationaux. Notamment, la Division de statistique des Nations Unies a préparé un [guide](#) — un document évolutif — pour guider les bureaux nationaux de statistique et d'autres producteurs de données officielles dans la collecte des données, le calcul des indicateurs et le suivi des progrès réalisés par rapport aux ODD.

<sup>2</sup> Cette note d'information complète les notes d'information de cette [série](#) sur l'intégration et la cohérence des politiques, les lacunes dans les politiques et les données, et la reddition de comptes. Elles abordent respectivement le suivi et l'évaluation des questions liées à l'identification des priorités, des cibles et des indicateurs nationaux, l'évaluation de la disponibilité des données et l'établissement de bases de référence, et les processus de production de rapports. Cette note se concentre sur les systèmes de suivi et d'évaluation, de coordination et de renforcement des capacités selon les éléments transformateurs du Programme 2030.

<sup>3</sup> Des entrevues ont été menées avec des organisations de la société civile des pays suivants : Bahreïn, Colombie, Danemark, Hongrie, Lettonie, Népal, Nigeria et Ouganda. Cette note d'information comprend également un certain nombre de bonnes pratiques basées sur des rapports d'ENV d'autres pays, mais il convient de noter que les informations pour ces pays n'ont pas pu être validées au-delà de recherches supplémentaires sur le web.

Ce programme est basé sur les droits de la personne et met l'accent sur l'inclusion et le changement pour les plus pauvres et les plus vulnérables en faisant la promotion de leur dignité inhérente et des droits de la personne par le biais d'efforts visant à ne laisser personne de côté. Les efforts sont guidés par les principes d'inclusion, de solidarité et de participation. Le Programme 2030 est universel au sens où il s'applique à tous les pays et à tous les individus. Les piliers économiques, sociaux et environnementaux de ce programme sont tous d'égale importance et les ODD y sont intégrés et indivisibles — les réalisations, sous un seul et même objectif, sont liées aux progrès accomplis sous d'autres. La mise en œuvre du programme doit respecter les limites planétaires et la responsabilité intergénérationnelle tout en reconnaissant la nécessité de protéger les ressources de la planète maintenant et pour les générations à venir. Il est important de noter qu'une bonne pratique respecte aussi la nature ambitieuse du Programme 2030 et va au-delà des pratiques normales ou des méthodes courantes. Enfin, le Programme 2030 est fondé sur des engagements envers la transparence et la reddition de comptes.



**APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE**



**NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ**



**INTÉGRÉS ET INDIVISIBLES**



**INCLUSIVITÉ ET PARTICIPATION**



**PROGRÈS ET LIMITES PLANÉTAIRES**



**RESPONSABILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE**



**UN PROGRAMME AMBITIEUX**



**TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES**

Les approches pour le suivi et l'évaluation devraient être alimentées par les éléments transformateurs du Programme 2030. Les bonnes pratiques comprennent un engagement transparent à assurer le suivi et l'évaluation du Programme 2030, l'identification de cibles et d'indicateurs nationaux,<sup>4</sup> et les efforts visant à assurer l'inclusion et la participation à ces processus, y compris par la mobilisation et l'utilisation de données non officielles produites par des acteurs non étatiques. L'adoption d'approches fondées sur les droits pour la collecte des données est aussi un aspect de l'application des éléments transformateurs du Programme 2030 au suivi et à l'évaluation. S'assurer que les processus de suivi et d'évaluation mettent l'accent sur les communautés à risque d'être laissées de côté est aussi une bonne pratique.



### APPROCHES INTÉGRÉES ET SPÉCIALISÉES DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRÈS

Parmi les bonnes pratiques figure l'intégration des ODD dans les systèmes existants de suivi et d'évaluation afin de réduire la charge de travail liée à la production de rapports. L'intégration suppose la collecte de données pour les indicateurs des ODD par le biais des enquêtes existantes et le développement de nouvelles enquêtes, au besoin. Tel qu'indiqué dans la note d'information sur la [reddition de comptes](#) de cette série, le suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 à travers les processus de production de rapports existants est également une bonne pratique, y compris les rapports produits par les institutions gouvernementales et les organismes indépendants spécialisés tels que les commissions des droits de la personne. En même temps, il est nécessaire d'assurer le suivi des plans de mise en œuvre du Programme 2030. En d'autres termes, les bonnes pratiques en matière de suivi comprennent le suivi des progrès liés aux indicateurs des ODD ainsi que des progrès dans la mise en œuvre des plans pour la réalisation du Programme 2030 aux niveaux national et infranational. D'autres bonnes pratiques consistent à mettre à jour les processus d'évaluation existants afin d'inclure les aspects pertinents du Programme 2030, et à effectuer davantage d'examen complets des stratégies de mise en œuvre et des feuilles de route nationales.

4 Les bonnes pratiques en lien avec le choix des cibles et des indicateurs nationaux sont discutées dans la note d'information sur l'[intégration et la cohérence des politiques](#) de cette série.



### COORDINATION DU SUIVI, DE L'ÉVALUATION ET DE LA PRODUCTION DE RAPPORTS

La portée du Programme 2030 - 17 ODD, 169 cibles et 232 indicateurs - pose un défi pour tous les gouvernements en termes de suivi, d'évaluation et de production de rapports. Les bureaux nationaux de statistique jouent certes un rôle majeur, mais d'autres institutions gouvernementales aux niveaux national et infranational recueillent également des données, y compris des données administratives, qui peuvent contribuer au suivi, à l'évaluation et à la production de rapports. L'approche pansociétale de la mise en œuvre du Programme 2030 a également des répercussions dans ce domaine. Cela soulève la question de savoir comment les contributions des acteurs non étatiques peuvent être suivies, évaluées et incluses dans les processus de production de rapports, ainsi que de savoir si des données non officielles peuvent jouer un rôle pour combler les lacunes des données officielles. Les bonnes pratiques sont des solutions créatives qui permettent d'assurer une coordination inclusive du suivi, de l'évaluation et de la production de rapports sur le Programme 2030.



### INVESTIR DANS LES CAPACITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Une bonne pratique consiste à investir dans des données ventilées de haute qualité pour s'assurer que les bureaux nationaux de statistique et autres producteurs de données aient le mandat, les ressources et les capacités nécessaires pour collecter, analyser et diffuser des données pour la production de rapports sur les ODD. L'évaluation des lacunes dans les données et les capacités à assurer efficacement le suivi et l'évaluation des progrès par rapport au Programme 2030, et l'établissement d'un plan visant à renforcer l'écosystème des données (qui comprend le système statistique national, les autres producteurs de données officielles et non officielles, ainsi que les utilisateurs de données) sont de bonnes pratiques. Les bureaux nationaux de statistique sont les principaux producteurs de données sur les ODD. Dans de nombreux pays, ils sont entravés dans leur travail par l'insuffisance des ressources et des capacités inadéquates. Le développement des capacités nécessaires pour améliorer la collecte, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données nécessite des investissements, et ce même dans les pays à revenu élevé qui n'ont peut-être pas de données disponibles pour assurer le suivi des progrès accomplis par rapport à tous les ODD. Sous le leadership des bureaux nationaux de statistique, les exigences en matière de suivi du Programme 2030 nécessitent aussi de nouveaux mécanismes et de nouvelles compétences pour coordonner les producteurs de données officielles et non officielles.

Pour la plupart des pays, l'objectif de ne laisser personne de côté nécessite de faire des investissements supplémentaires pour rejoindre certaines communautés et travailler avec elles afin de générer les données nécessaires pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 et soutenir leurs propres efforts. La disponibilité de données ventilées est essentielle à cet égard, notamment pour comprendre qui est en train d'être laissé de côté et pour faire le suivi des progrès dans certaines communautés vulnérables spécifiques. Une bonne pratique pour les partenaires du développement international consiste à investir dans le renforcement des capacités des écosystèmes de données, en particulier les bureaux nationaux de statistique, dans les pays en développement. De tels investissements sont cohérents avec les engagements pris dans la cible 17.18 de l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs, qui se met l'accent sur le développement des capacités pour accroître la disponibilité de données ventilées de haute qualité.

### Les pratiques courantes

Une pratique courante consiste à faire le suivi des indicateurs mondiaux des ODD pertinents pour lesquels des données existent déjà, ou utiliser des indicateurs indirects. Tel qu'indiqué dans la note d'information sur les [lacunes en matière de politiques et de données](#) de cette série, une pratique courante est d'évaluer la disponibilité des données pour faire le suivi du Programme 2030. Cela dit, les pays n'ont pas tendance à fournir des renseignements sur la disponibilité des données ventilées dans leurs rapports d'ENV, y compris des informations sur des lacunes spécifiques dans les données ventilées.

En termes de systèmes de suivi, les bureaux nationaux de statistique sont les principaux producteurs de données qui assurent le suivi de la mise en œuvre du Programme 2030, avec l'appui d'autres institutions gouvernementales qui jouent des rôles de soutien. Les bureaux nationaux de statistique ont tendance à avoir la responsabilité de la coordination des efforts de suivi. Certains pays mettent aussi sur pied des équipes ou des groupes de travail pour assurer le suivi. Alors que certains pays ont intégré les ODD dans leurs systèmes existants de suivi et d'évaluation, il est difficile d'évaluer si cette intégration a été largement adoptée comme pratique courante à la lecture des rapports d'ENV. De plus, il y a peu d'exemples disponibles des efforts déployés par des gouvernements infranationaux et des acteurs non étatiques afin d'assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis par rapport au Programme 2030.

La pratique courante en ce qui a trait à l'évaluation des progrès est également difficile à déterminer à partir des rapports d'ENV. Il existe un éventail de mécanismes pour faire rapport sur les indicateurs des ODD, tels que des portails web ou des rapports ministériels. Toutefois, l'information sur l'évaluation des progrès est relativement limitée dans les rapports d'ENV. Nous n'avons pas non plus une idée précise de l'état de la production de rapports qui vont au-delà de la présentation des indicateurs et des tendances pour évaluer comment et pourquoi des progrès ont été accomplis.

Enfin, l'identification des lacunes sur le plan des capacités et la façon de les combler pour appuyer le suivi du Programme 2030 est une pratique courante. En 2018, 31 des 46 pays qui ont présenté un rapport au Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies ont souligné les efforts visant à améliorer la disponibilité des données. En général, les pays en développement ont mis l'emphase sur le développement des capacités et l'assistance technique (32 pays sur 91<sup>5</sup> en 2017-18). Vingt-deux pays ont noté qu'ils allaient améliorer la disponibilité des données grâce à la création de nouveaux ensembles de données, tandis que 17 ont parlé d'améliorer la coordination. En 2018, 11 pays ont noté qu'ils avaient adopté ou allaient élaborer un plan pour améliorer la capacité statistique.

## Bonnes pratiques

Une bonne pratique consiste à intégrer la mise en œuvre du Programme 2030 dans les systèmes de suivi et d'évaluation, lorsque pertinent, pour suivre les contributions des institutions gouvernementales et les progrès réalisés de manière générale par rapport aux cibles mondiales et nationales des ODD, notamment par l'entremise des mécanismes d'enquête et des données administratives existants. L'utilisation de systèmes existants permet de réduire la charge de travail liée à la production de rapports. Mettre en place des systèmes pour mettre en valeur les efforts de suivi spécifiques aux ODD, tels que des plateformes nationales de publication de rapports, représente également une bonne pratique. Ces approches sont importantes pour consolider l'information et assurer la transparence et l'accessibilité de l'information sur les progrès accomplis. De plus, les efforts visant à assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis par rapport aux stratégies de mise en œuvre du Programme 2030 sont aussi une bonne pratique, car ils offrent des occasions de comprendre comment les progrès ont été réalisés, d'identifier les leçons apprises et de changer de cap si nécessaire. Une bonne pratique consiste à intégrer les ODD dans le cadre des efforts locaux de suivi sur le développement durable.

Une autre bonne pratique est d'établir des mécanismes pour coordonner le suivi du Programme 2030. Les mécanismes de coordination rassemblent des producteurs de données officielles et non officielles aux niveaux national et infranational afin d'identifier les lacunes dans les données et établir des partenariats novateurs pour les combler.

Assurer le suivi et l'évaluation du Programme 2030 en lien avec ses éléments transformateurs est une bonne pratique. De telles pratiques consistent notamment à assurer la transparence et l'accessibilité des données à travers des rapports et des solutions technologiques, comme les applications mobiles et les plateformes nationales de publication de rapports. Assurer l'inclusion et la participation dans les processus de suivi et d'évaluation à travers l'engagement des parties prenantes est une bonne pratique, tout comme les partenariats avec les acteurs non étatiques pour combler les lacunes dans les données et l'utilisation de données non officielles pour combler les lacunes dans les processus officiels de suivi et d'évaluation. L'adoption d'une approche fondée sur les droits de la personne par rapport aux données, ainsi que les efforts déployés pour faire en sorte que les processus de suivi et d'évaluation ciblent des communautés à risque d'être laissées de côté, y compris grâce à la production de données ventilées de haute qualité et l'engagement avec les communautés, représentent de bonnes pratiques.

Investir plus largement dans un système statistique national et dans l'écosystème des données afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 est une bonne pratique. La production de rapports efficaces sur le Programme 2030 exige que les systèmes statistiques nationaux aient les capacités nécessaires et les ressources pour assurer le suivi des progrès en matière de développement durable aux niveaux mondial, national et infranational. En plus des investissements dans la production de nouvelles données, le développement des capacités et la coordination, les bonnes pratiques incluent les efforts de développement des capacités visant à aider les gouvernements locaux à faire le suivi de leurs progrès en matière de développement durable, comme par la création de trousseaux d'outils et la mise en place d'initiatives de collaboration. Investir dans les systèmes statistiques nationaux des pays en développement est une bonne pratique pour les partenaires de développement international.

<sup>5</sup> En 2017, 43 rapports d'ENV ont été soumis au Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies. Le rapport des Pays-Bas incluait Aruba, Curaçao et Saint-Martin. Le rapport du Bélarus était uniquement disponible en russe et, par conséquent, n'a pas été évalué. Au total, les rapports de 45 gouvernements ont été évalués. Les 46 rapports soumis en 2018 (VNR) ont été évalués.



### L'INTÉGRATION DU PROGRAMME 2030 DANS LES SYSTÈMES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION EXISTANTS

Selon son rapport d'ENV, l'**Afghanistan** utilise sa base de données et son système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement pour suivre les progrès réalisés par rapport aux ODD. Les institutions gouvernementales présentent des rapports sur leurs efforts au ministère de l'Économie, qui a préparé des rapports annuels et semestriels pour le Haut conseil des ministres, le Cabinet et les Nations Unies. Afin d'éviter la duplication des efforts, le suivi des ODD au **Bhoutan** sera harmonisé avec l'actuel système de suivi et d'évaluation pour le plan national de développement du pays, qui est basé sur des indicateurs de performance clés. Le **Kenya** assure le [suivi des progrès](#) aux niveaux national et infranational grâce à son Système national intégré de suivi et d'évaluation et son Système de comté intégré de suivi et d'évaluation respectivement. Les indicateurs des ODD ont été intégrés dans ces systèmes et des enquêtes régulières ont été menées par le bureau national de statistique. Au niveau local, la ville de New York aux **États-Unis** fait régulièrement le suivi de la durabilité globale. La ville, qui a été la première à présenter un [examen local volontaire](#) au Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies en 2018, assure le suivi de plus de 1 000 indicateurs liés à des politiques, des institutions et des initiatives du gouvernement, y compris par l'utilisation des données existantes et d'investissements historiques dans un solide système de gestion du rendement.



### EFFORTS SPÉCIALISÉS POUR ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROGRAMME 2030

Le ministère de la Planification, du suivi et de la réforme administrative de l'**Égypte** a créé un [outil électronique intégré](#) pour la planification et le suivi des projets liés aux ODD. Cet outil permet d'assurer que les projets sont compatibles avec les critères de durabilité et fait correspondre tous les projets soumis par d'autres entités publiques avec les cibles et les indicateurs de performance clés des ODD.

En **Arménie**, le bureau national des statistiques, [Armstat](#), a développé une plateforme de suivi des ODD au niveau national qui est appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la population. Les indicateurs de suivi couvrent les trois dimensions des ODD (économie, société et environnement) et permettent de suivre les progrès réalisés à partir des perspectives des différents segments de la population (tels que les personnes âgées, les jeunes, les personnes vivant dans la pauvreté et les femmes).

L'utilisation d'une plateforme nationale de publication de rapports spécialisée<sup>6</sup> permet d'offrir de l'information régulière et à jour sur les progrès réalisés par rapport aux ODD. Dans le cas de l'Arménie, l'accent placé sur les différents segments de la population contribue au suivi des résultats pour les personnes qui risquent d'être laissées de côté.

Il existe également des exemples d'efforts déployés par les gouvernements infranationaux pour assurer le suivi des progrès par rapport au Programme 2030. Un nombre croissant de gouvernements locaux en **Australie** sont à mesurer leurs progrès par rapport aux ODD. Les gouvernements locaux travaillent avec le gouvernement fédéral pour contribuer à la production de rapports nationaux. En **Espagne**, un groupe de gouvernements régionaux et locaux se sont engagés à assurer le suivi des progrès réalisés par rapport au Programme 2030. La Communauté autonome d'Andalousie a sélectionné une première série de 43 indicateurs, tandis que le gouvernement basque a sélectionné 100 cibles des ODD et 50 indicateurs.

En termes d'évaluation, l'**Espagne** s'est engagée à évaluer en 2020 son plan d'action pour la mise en œuvre du Programme 2030 afin d'améliorer sa performance, de recueillir des leçons apprises et d'ajuster les approches au besoin. Le gouvernement prévoit aussi consolider l'évaluation avec l'Institut pour l'évaluation des politiques publiques en établissant un système de coordination des évaluations en collaboration avec les institutions gouvernementales.



### LA COORDINATION DU SUIVI, DE L'ÉVALUATION ET DE LA PRODUCTION DE RAPPORTS

Le Bureau central des statistiques du **Népal** a créé un Comité de coordination interministériel sur les indicateurs des ODD pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD au niveau infranational. Le Groupe de travail pour la cohérence de la stratégie de développement responsable avec le Programme 2030 de la **Pologne** est composé de gouvernements locaux et régionaux qui sont responsables du suivi et de la production de rapports sur la stratégie de mise en œuvre des ODD. La **Thaïlande** a établi un sous-comité du Comité national pour le développement durable qui est chargé d'élaborer un système d'information à l'appui du développement durable. Le sous-comité comprend un éventail de parties prenantes et vise à établir une base centrale de données nationales pour la collecte et l'analyse des données.

<sup>6</sup> Voir la note d'information sur la reddition de comptes dans cette série pour une liste complète des plateformes nationales de publication de rapports.



### LE SUIVI ET L'ÉVALUATION EN FONCTION DES ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

L'inclusion et la participation sont des éléments transformateurs importants du Programme 2030. L'engagement de l'**Albanie** envers l'institutionnalisation des examens réguliers des progrès accomplis par rapport à la mise en œuvre des ODD aux niveaux national et local inclut une promesse d'assurer l'inclusion et la participation. En consultation avec un large éventail de parties prenantes telles que l'assemblée législative et la société civile, le bureau national de la statistique prévoit la préparation de rapports annuels et périodiques avec des conclusions et recommandations issues des examens réguliers. Un [Forum national de données](#) a été lancé en **Ouganda** en 2017. Le forum réunit diverses parties prenantes, y compris celles qui appuient les groupes vulnérables qui sont souvent laissés de côté. L'orientation participative et inclusive du forum a été importante pour établir des approches visant à résoudre les problèmes de données pour ne laisser personne de côté. Les activités du forum sont complétées par le groupe de travail multipartite sur les données de l'Ouganda, qui a identifié des sources de données pour ne laisser personne de côté.

Certains pays ont pris des mesures pour s'assurer que les données de suivi soient transparentes et accessibles. En **Égypte**, le [Tableau de bord de l'observatoire sur les ODD](#) présente des données pour les indicateurs basés sur des catégories telles que les ODD, les secteurs, les groupes et les indicateurs prioritaires clés d'agences des Nations Unies. Il y a une application mobile pour faciliter son utilisation et la diffusion de l'information. Pour assurer la transparence, l'accessibilité et la reddition de comptes pour le développement durable, la ville de New York aux **États-Unis** fournit de l'information sur le contexte et des explications sur les résultats liés aux indicateurs dont elle assure le suivi, développe de nouveaux indicateurs en fonction des initiatives correspondantes, et dispose d'un [Bureau d'analyse de données à la mairie](#) qui centralise le partage et l'analyse des données, et qui garantit l'accès aux données ouvertes.

Comme indiqué dans la note d'information sur [l'intégration et la cohérence des politiques](#), l'**Arménie** et la **Hongrie** ont l'intention d'adopter une approche fondée sur les droits pour assurer le suivi des progrès réalisés par rapport au Programme 2030.<sup>7</sup> L'Arménie recueille des données pour les indicateurs des ODD sur une base régulière et avec des niveaux appropriés de ventilation par le biais d'une approche participative et consultative. Le [Bureau du Commissaire pour les droits fondamentaux](#) de la Hongrie prévoit assurer le suivi du Programme 2030 grâce aux systèmes de suivi des droits de la personne existants et offrira des conseils et l'expertise au gouvernement sur l'utilisation d'une approche fondée sur les droits de la personne par rapport aux données.



### APPROCHES PANSOCIÉTALES EN MATIÈRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES PROGRÈS

Comme mentionné, les pays ont fourni peu d'exemples des efforts déployés par les acteurs non étatiques afin d'assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis par rapport au Programme 2030. La note d'information sur la [reddition de comptes](#) dans cette série fournit des informations sur un certain nombre d'efforts, y compris la création de portails web qui permettent de suivre les progrès au niveau infranational, des évaluations indépendantes ou des examens des progrès réalisés par les organisations de la société civile, et des efforts visant à faire correspondre les données officielles des systèmes nationaux de statistiques et les données non officielles provenant de sources différentes pour présenter un récit cohérent des progrès réalisés. En plus de ces efforts, plusieurs initiatives ont été mises en évidence dans les entretiens.

La [Leave No One Behind Coalition](#) a soutenu des communautés au **Bangladesh**, en **Inde**, au **Kenya**, au **Népal** et au **Vietnam** pour qu'elles puissent générer leurs propres données communautaires et assurer le suivi des progrès accomplis en matière de développement durable. Son initiative comprend aussi le dialogue avec les gouvernements et vise à obtenir la reconnaissance officielle des données générées par les communautés pour l'utilisation dans la planification publique.

<sup>7</sup> La [note d'orientation](#) du Groupe des Nations Unies pour le développement sur la production de rapports par les pays souligne l'importance d'une approche fondée sur les droits de la personne par rapport aux données qui rassemble les parties prenantes et les collectivités pour améliorer la qualité des données et l'utilisation conforme aux normes et aux principes internationaux en matière de droits de la personne.

En **Colombie**, le gouvernement s'est associé avec [CEPEI](#), une institution de recherche, et le secteur privé afin de générer des données sur la contribution du secteur privé au Programme 2030 afin d'alimenter le rapport d'ENV 2018 du pays. Le modèle de collaboration comprenait la création d'un sondage dont les résultats ont servi à alimenter le rapport d'ENV, ainsi que les rapports de différentes entreprises individuelles sur la durabilité. En **Égypte**, le [Centre égyptien de recherche sur l'opinion publique](#) a créé des applications mobiles permettant la production participative d'information sur le développement durable. Les organisations de la société civile en **Ouganda** ont obtenu la reconnaissance du gouvernement pour leurs importantes contributions visant à combler les lacunes dans les données officielles. Bien qu'il subsiste des défis en termes de reconnaissance des données non officielles, les organisations de la société civile soulignent que le Programme 2030, c'est plus que des chiffres. Il faut aussi mettre en valeur les expériences et les voix des personnes touchées par les politiques et les programmes.



#### INVESTIR DANS LA CAPACITÉ D'ASSURER LE SUIVI DU PROGRAMME 2030

Au-delà des efforts mondiaux visant à améliorer les capacités d'assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis par rapport au Programme 2030,<sup>8</sup> les pays adoptent des approches différentes. Comme mentionné, les pratiques courantes émergentes tendent à inclure l'amélioration de la collecte des données, de la coordination et du développement des capacités. Certains pays ont également parlé d'efforts spécifiques pour améliorer les capacités locales de suivi du Programme 2030. Par exemple, la Confédération nationale des municipalités brésiliennes a mis au point une trousse pour aider les gouvernements locaux dans le suivi de leurs efforts de développement durable. Entre autres choses, l'[outil Mandala](#) vise à aider les municipalités du **Brésil** à utiliser des données qui reflètent les réalités locales afin d'éclairer l'élaboration des politiques publiques. Reconnaisant la nécessité d'améliorer la disponibilité des données au niveau infranational, l'**Égypte** a lancé un projet de collecte de données au niveau des municipalités en encourageant leur participation active dans le processus. Cette approche vise à assurer la disponibilité de meilleures données reflétant les disparités régionales, à améliorer la qualité de la collecte des données, et à développer la capacité de production durable de données.

En termes d'efforts pour aider les pays en développement, l'**Australie** a apporté son appui à la [Feuille de route du Pacifique pour le développement durable](#) pour le suivi et la production de rapports sur les ODD. Le pays a aussi travaillé en partenariat avec la [Communauté de pilotage des statistiques du Pacifique](#) et la [Communauté du Pacifique](#) afin d'établir un sous-ensemble d'indicateurs régionaux pour les ODD qui sont pertinents dans le contexte du Pacifique. Le **Canada** appuie la collecte des données et la production des statistiques officielles pour mesurer les progrès accomplis par rapport au Programme 2030. Le gouvernement a créé un [Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil](#) et s'efforce d'[exploiter les données massives pour les ODD](#).

<sup>8</sup> Voir la [note d'orientation](#) préparé par le Programme des Nations Unies pour le développement sur les données et le suivi pour le Programme 2030 pour un aperçu des activités d'examen au niveau mondial visant à soutenir l'amélioration du suivi et de la production de rapports sur les ODD.





## Recommandations

Cette note d'information met en valeur les pratiques courantes et les bonnes pratiques en matière de processus de suivi et d'évaluation des progrès par rapport au Programme 2030. Plusieurs recommandations s'en dégagent pour les gouvernements.

### **Réduire la charge de travail liée à la production de rapports en intégrant les efforts de suivi et d'évaluation du Programme 2030 dans les systèmes existants et en utilisant les données existantes.**

Les gouvernements peuvent réduire la charge de travail liée à la production de rapports sur la mise en œuvre du Programme 2030 de trois façons. La première façon est d'utiliser des mécanismes d'enquête existants et les données disponibles, y compris les données administratives, pour suivre les progrès accomplis par rapport aux cibles mondiales et nationales. La deuxième est d'intégrer le Programme 2030 dans les systèmes de suivi et d'évaluation existants, y compris ceux qui sont liés à la performance des institutions gouvernementales. La troisième est de tirer parti des efforts de suivi et de production de rapports par des organismes indépendants, tels que des commissions des droits de la personne, qui pourraient fournir des indications sur des aspects pertinents de la mise en œuvre du Programme 2030.

### **Élaborer des systèmes de suivi et d'évaluation spécialisés au besoin.**

Selon le contexte du pays, de nouveaux systèmes peuvent être nécessaires pour assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis par rapport au Programme 2030. Cela pourrait être le cas, par exemple, pour assurer le suivi des progrès en termes d'activités entreprises pour mettre en œuvre des stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030. Par ailleurs, comme indiqué dans la note d'information sur la reddition de comptes, la réalisation d'évaluations périodiques des stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030 est utile afin de comprendre comment les progrès ont été réalisés, d'identifier les leçons apprises et de changer de cap au besoin.

### **Investir dans les écosystèmes de données, en particulier les bureaux nationaux de statistique, afin de combler les lacunes dans les données.**

Une fois que les lacunes dans les données ont été identifiées, les gouvernements devraient appuyer les producteurs de données officielles, en portant une attention particulière aux bureaux nationaux de statistiques, pour renforcer les capacités à combler les lacunes. Le soutien peut inclure des investissements dans les gouvernements infranationaux, qui jouent un rôle important dans le suivi et l'évaluation des progrès par rapport aux priorités locales. Les producteurs de données non officielles peuvent également avoir besoin de soutien, notamment dans le cadre de partenariats novateurs qui offrent aux communautés locales et aux citoyens des occasions de faire le suivi des progrès en lien avec leurs priorités. Enfin, les investissements dans la disponibilité et l'analyse des données devraient s'accompagner d'efforts pour veiller à ce que les utilisateurs des données — les institutions gouvernementales, les élus, la société civile, les médias et autres — aient la capacité d'utiliser les données pour guider leur travail.

### **Coordonner les efforts de suivi et d'évaluation aux niveaux national et infranational et avec les producteurs de données non officielles.**

Les écosystèmes nationaux de données comprennent une gamme de producteurs de données officielles et non officielles. Il est possible de tirer parti de la collaboration et des partenariats novateurs pour combler les lacunes dans les données aux niveaux national et infranational afin de faire le suivi des progrès réalisés en matière de développement durable.

### **Adopter une approche transformatrice du suivi et de l'évaluation des progrès par rapport au Programme 2030 afin de s'assurer que personne ne soit laissé de côté.**

Comme avec tous les aspects de la mise en œuvre du Programme 2030, le suivi et l'évaluation devraient être inclusifs et participatifs, tout en mettant l'accent sur l'importance de ne laisser personne de côté. Cela signifie investir pour assurer la disponibilité de données ventilées de haute qualité qui répondent aux besoins des communautés traditionnellement marginalisées et permettent d'éclairer les décisions et l'action. L'approche fondée sur les droits de la personne par rapport aux données fait partie d'une approche transformatrice de suivi et d'évaluation.

### **Conformément aux engagements pris en vertu de l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs, les partenaires internationaux de développement devraient investir dans la production de données ventilées de haute qualité dans les pays en développement.**

L'appel à une révolution des données pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 met l'accent sur le renforcement des systèmes statistiques nationaux à travers la coopération internationale pour le développement. Il faut que les partenaires internationaux de développement continuent de répondre aux besoins identifiés par les pays en développement en matière de développement des capacités afin de renforcer les écosystèmes nationaux de données.



Photo: Sharif Uppanda

Veillez citer le présent document de la façon suivante : Kindornay, Shannon. *Suivi et évaluation efficaces du Programme 2030*, série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030, Vancouver et Ottawa : British Columbia Council for International Cooperation et Conseil canadien pour la coopération internationale, 2019.

L'auteur remercie Liam Swiss (Memorial University of Newfoundland) and Laurel Wayne-Nixon (BCCIC) d'avoir examiné la présente note d'information. L'auteur remercie Zeki Kocaata pour ses contributions. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles des auteures et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.